

L'École du doc'

Formation à l'écriture documentaire

Du 18 février au 11 avril 2008

Date limite d'inscription : vendredi 4 janvier 2008

Association Ardèche Images

Le village 07170 Lussas

04 75 94 28 06

Mail : lussas.ecole@wanadoo.fr - www.lussasdoc.com

Contacts: Isabelle Combaluzier - Chantal Steinberg

LE PRINCIPE DE LA FORMATION

*Un lieu, Lussas, le village-documentaire, au coeur de l'Ardèche
Un temps, celui de la réflexion, du cinéma, de l'écriture
Et un groupe de six personnes en quête de leur film, accompagnées de plusieurs professionnels*

Tel est le scénario ou plutôt le dispositif (car nous sommes en terre documentaire) de la Résidence d'écriture, organisée par Ardèche Images depuis 1997, afin de permettre l'émergence par l'écriture d'un projet de film documentaire.

Comment passer d'une idée à un projet de film, d'un film rêvé à un film en devenir, voici quelques-unes des questions essentielles à toute démarche de cinéaste (documentaire) que l'écriture conçue ici comme une pratique instrumentale au même titre que le travail sur la lumière ou le son doit permettre de résoudre ou au moins éclairer. À condition toutefois de sortir de son isolement, de se confronter dès l'origine du projet au regard des autres.

Car si « l'écriture » se fait dans la solitude, le cinéma se fait toujours à plusieurs. La Résidence permet de conjuguer ces deux exigences. Elle donne aussi aux stagiaires -souvent des débutants riches de leur seul désir de film- l'occasion de découvrir dans toute son ampleur le territoire cinématographique (documentaire).

Ardèche images a mis en place, depuis 1997, dans le cadre d'une politique de formation globale autour du cinéma documentaire de création, une formation à l'écriture destinée à accueillir des auteurs-réalisateurs, y compris débutants.

La formation a pour objectif de permettre au stagiaire **d'identifier, grâce et à travers un travail d'écriture et d'expérimentation, les questions de cinéma** qui présideront à la réalisation de son projet tout en rendant celui-ci **lisible par les professionnels** (producteurs, diffuseurs, etc.).

Fondée sur l'exploration approfondie d'un « sujet » en vue de sa transformation en véritable **projet de film**, la formation débouche également sur l'acquisition d'une méthode de travail à l'usage de projets à venir.

Soucieuse de préserver un espace de création et d'expérience favorable au déploiement d'écritures cinématographiques singulières, Ardèche Images est également soucieuse de soutenir au-delà, du temps de la formation proprement dite, les possibilités concrètes de réalisation du film. C'est pourquoi, elle invite depuis trois ans, les auteurs des projets les plus aboutis qui n'auraient pas encore trouvé de producteurs à participer aux Rencontres professionnelles qui se déroulent à la fin du mois de juin ou au début du mois de juillet. À cette occasion, les ex-stagiaires sont invités à présenter leur film devant une quinzaine de producteurs réunis pendant trois jours à Lussas pour l'occasion.

Méthodologie et Dispositif

L'isolement, loin des contraintes urbaines, la prise en charge des questions matérielles, un encadrement pédagogique constant et diversifié, l'importance accordée à la réflexion individuelle et de groupe, l'accès à un fonds documentaire très important, sont autant de facteurs permettant l'émergence des différents motifs d'un film avant son accouchement formel.

Les stagiaires (un groupe de six personnes maximum) sont encadrés tout au long de la *Résidence* par un **formateur principal (auteur-réalisateur)**, qui passe le relais, pour de brèves périodes, pendant la deuxième partie de la *Résidence* à un, puis deux autres intervenants.

- **un réalisateur** propose en coordination avec le formateur principal un court et simple exercice de réalisation (ne requérant pas de connaissances techniques) **directement en rapport avec les intentions du projet.**

- **Deux lecteurs** (auteurs réalisateurs, monteurs, scénaristes, etc.) viennent animer des entretiens individuels à partir d'une lecture approfondie des projets après repérages.

Les séances de travail individuel alternent, durant toute la durée de la *Résidence*, avec une réflexion de groupe sur chacun des projets, nourrie du visionnement collectif (et individuel), et de l'analyse d'un nombre important de films documentaires (mais pas seulement).

La *Résidence* met, à cet égard, à la disposition des stagiaires la vidéothèque (plus de 10 000 titres) et la bibliothèque de la « Maison du doc' », centre de ressources d'Ardèche images.

Cette confrontation systématique entre les différents projets, alliée à la réflexion autour de films déjà réalisés, permet de briser l'isolement tout en soulignant la spécificité des différentes approches d'écriture possibles.

À l'opposé d'une standardisation, la *Résidence* propose ainsi de pousser chacun dans sa propre voie.

Formateurs pressentis : Pierre Hanau (auteur réalisateur) ; Stan Neumann (auteur-réalisateur), Jacques Deschamps (auteur-réalisateur), Benoît Dervaux (auteur-réalisateur), Cécile Vargaftig (auteur-réalisateur)

ORGANISATION DE LA FORMATION

L'accueil des stagiaires se fera par promotion de 6 personnes maximum, sélectionnées sur dossier, qui sera accueilli sur une durée totale de deux mois.

Première période (2 semaines - Lussas) :

Travail de réflexion collective coordonné par le **responsable pédagogique** sur chacun des projets : analyse approfondie des questions de « sujet » et de forme ; visionnages collectifs et analyses d'éventuelles réalisations antérieures des stagiaires et de films appartenant au patrimoine cinématographique documentaire (Marker, Van der Keuken, Kramer, Godard, etc.) et de films de la production contemporaine.

Travail personnel de documentation : lecture et visionnage de films liés au thème et aux enjeux formels du projet.

Entretiens individuels avec le formateur : analyse, préparation du repérage, examen des différentes options possibles avant repérage.

Exercices pratiques avec camera toujours suivis d'une analyse collective des travaux.

Première phase de **réécriture** du projet.

Deuxième période (3 semaines 1/2) :

Repérages (lieu, personnages, situation...) sur le terrain et, si nécessaire, repérages d'archives.

Deuxième phase de réécriture intégrant les éléments recueillis en repérages.

Troisième période (2 semaines 1/2 Lussas)

Analyse collective et individuelle des projets retravaillés après repérages.

Réalisation d'un petit objet filmique à partir de l'analyse des intentions du projet après le travail effectué pendant les repérages.

Entretiens individuels et diagnostic par deux intervenants extérieurs.

Reprise des exercices collectifs et individuels.

Point info sur le paysage audiovisuel (notamment sur les rapports réalisateurs-producteurs).

Élaboration de la nouvelle version du projet en coordination constante avec le formateur principal.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Projets

Les projets pouvant être retenus sont les documentaires de création.

Peut-être classé documentaire de création une œuvre traitant de la réalité, passée ou présente, devant faire l'objet d'un travail de recherche, d'analyse, d'écriture, traduisant l'originalité du regard de ses auteurs-réalisateurs.

La formation est destinée à la préparation des projets (écriture, repérages, documentation, etc.).

Il n'existe **pas d'incompatibilité** entre l'obtention de l'aide à l'écriture du CNC et la participation à la *Résidence*.

Participants

La formation s'adresse à tout **auteur-réalisateur**, y compris ceux ayant peu d'expérience.

Le projet peut être présenté par un auteur-réalisateur qu'il **bénéficie déjà ou non, de l'appui d'un producteur.**

Les candidats doivent posséder une bonne maîtrise du français à l'écrit et à l'oral.

Calendrier 2008

La formation sera étalée sur 2 mois d'affilée (320 heures).

Une session :

Du 18 février 2008 au 11 avril 2008:

Du lundi **18 février 2008** au vendredi **29 février** : Lussas

Du lundi **1^{er} mars** au mercredi **26 mars** : repérages et travail d'écriture chez vous

Du jeudi **27 mars** au vendredi **11 avril 2008** : Lussas

Date limite de dépôt des candidatures : 4 janvier 2008

COUT DE LA FORMATION

Les frais pédagogiques s'élèvent à 3762€ - Des frais d'hébergement et de repas sont à prévoir et à la charge du stagiaire, nous réservons un gîte afin que les stagiaires soient logés dans un seul lieu. Les repas sont pris en commun.

Les années précédentes, ce stage a bénéficié d'un conventionnement AFDAS.

Conditions d'accès AFDAS : minimum deux ans d'ancienneté dans la profession et 48 cachets pour les artistes interprètes, 130 cachets pour les techniciens du cinéma et de l'audiovisuel (88 pour les réalisateurs et les techniciens du spectacle vivant) sur les deux années précédant la demande.

Attention ! Pour ceux qui souhaiteraient obtenir un CIF (Congé Individuel de Formation), il convient de déposer son dossier à l'AFDAS **au plus tard 3 mois avant le début de la formation** : prévoyez vos démarches **avant le résultat de la sélection**.

Autres cas

Les candidats n'ayant pas droit à l'AFDAS ont de plus en plus de difficultés à se faire financer par les ASSEDIC ou l'ANPE.

Des aides peuvent néanmoins être sollicitées auprès de certaines caisses de retraite (GRISS), des Conseils régionaux ou de secteurs de formation des entreprises.

N'hésitez pas à nous contacter pour une aide de recherches de financements.

Le coût de la formation recouvre :

l'encadrement pédagogique

l'accès à la documentation (films, revues, ouvrages spécialisés...)

une bourse couvrant les frais réels (déplacements et/ou hébergements) imposés par les repérages et déterminée préalablement avec l'équipe pédagogique.

Le règlement est dû dès confirmation de la sélection.

MODALITES DE SELECTION

Les demandes sont soumises à un comité de lecture composé de plusieurs professionnels, qui assurent la sélection sur projets. Certains d'entre eux, dont l'intérêt et la qualité ne sont pas en cause, peuvent néanmoins être écartés, si le comité de lecture estime que la *Résidence* ne constitue pas pour eux l'outil de travail le mieux approprié et qu'ils relèvent d'un autre type de soutien.

Le comité de lecture ne motive pas ses avis.

Les résultats sont communiqués uniquement par courrier.

COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier est déposé en 8 exemplaires (dont un original non relié), avant chaque date limite de dépôt.

Il doit comprendre les pièces suivantes présentées dans l'ordre indiqué ci-dessous :

une feuille d'enregistrement (modèle joint)

une feuille de renseignements pratiques (modèle joint)

Ces 2 éléments seront agrafés à part

une lettre de motivation conséquente

une page de garde indiquant le titre et le nom de l'auteur

un résumé dense dactylographié (modèle joint)

une note d'intention de 2 à 3 pages comportant des indications sur la forme cinématographique envisagée. Ces précisions peuvent porter sur le type de narration envisagée et les moyens techniques (son, montage, utilisation d'archives, interviews, fil conducteur, structure narrative...). **A ce stade le projet, peut évidemment comporter les questions que l'auteur se pose face à son futur film.**

un synopsis développé (minimum 4 pages, maximum 12 pages). Il s'agit ici de proposer à sa manière, le film « rêvé »

le curriculum vitæ détaillé de l'auteur-réalisateur

le cas échéant, une brève présentation de la société de production

tout élément complémentaire jugé pertinent par le candidat

Les candidats ayant déjà réalisé pourront joindre un de leurs films au dossier.

Un entretien complémentaire pourra être exigé.

Les pièces du dossier doivent être reliées ou agrafées de façon solidaire.

Les dossiers ne sont pas restitués.

FEUILLE D'ENREGISTREMENT

Titre du projet :

.....
.....

Durée envisagée :

Auteur-réalisateur du projet candidat à la formation

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Téléphone portable :

Mail :

Nationalité :

Date et signature :

Producteur éventuel du projet :

Prénom :

Nom :

Société :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Mail :

Date et signature :

Cadre réservé à Ardèche images

Dossier n° reçu le :

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Titre du projet :

.....

Ce projet a-t-il déjà reçu l'aide à l'écriture du CNC ?

oui non

• Candidat à la formation

oui non

Je suis inscrit à l'ANPE oui non

si oui, à l'agence de :

.....

Je suis intermittent du spectacle

oui non

Si oui, N° des congés spectacle

.....

Je pense pouvoir bénéficier d'une prise en charge AFDAS

oui non

Je dépends du régime général des Assedic

oui non

Feuille de résumé à dactylographier

Titre du projet :

Durée envisagée :.....

Résumé (10 lignes environ) :